



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Électricité et Maîtrise de l'Énergie

B.U.T GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Structure de
formation
IUT Montpellier-
Sète



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le Bachelor Universitaire de Technologie, de la spécialité Génie Électrique et Informatique Industrielle (GEII), parcours Électricité & Maîtrise de l'Énergie (ÉMÉ) est axé sur l'innovation et le développement technologique et certifié à un diplôme polyvalent.

Objectifs

Avec une coloration en gestion de l'énergie, le parcours EME (électricité et maîtrise de l'énergie) prépare les élèves à suivre la production des systèmes de conversion de l'énergie électrique et à intervenir dans les processus de maintenance.

Savoir-faire et compétences

- **CONCEVOIR** : Concevoir un système, choix technologiques.
- **VÉRIFIER** : Élaborer une procédure, valider le fonctionnement d'un système.
- **MAINTENIR** : Mettre en place une stratégie de maintenance.
- **INSTALLER** : Installer de système de production, de conversion et de gestion d'énergie.

- Interagir avec les différents acteurs, de l'installation à la mise en service.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances s'effectue en contrôle continu.

Ouvert en alternance

Type de contrat : Contrat d'apprentissage, Contrat de professionnalisation.

Ouvert à partir de la 2^{ème} année à l'alternance.

L'alternance est possible à partir de la 2ème année.

Stages, projets tutorés

De 22 à 26 semaines au cours des B.U.T 2 et B.U.T 3

Admission



Conditions d'admission

Le parcours est accessible après une 1^{ère} année de B.U.T GEII

Lieu(x)

📍 Montpellier - IUT

Et après

Insertion professionnelle

Les diplômés peuvent exercer dans les domaines de la transition énergétique, de la ville et de la mutation numérique des entreprises (industrie du futur, smart grid, smart city...).

Ils occupent des fonctions de cadre intermédiaire ou d'assistant ingénieur dans les secteurs liés à la production et à la distribution de l'énergie électrique, à l'installation électrique industrielle, aux transports, aux véhicules électrifiés, à la sûreté de fonctionnement des systèmes industriels, aux convertisseurs électromécaniques et d'électronique de puissance, au stockage de l'énergie électrique, aux robots industriels ou humanoïdes, aux drones, aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique...

Infos pratiques

Contacts

Service scolarité IUT Montpellier-Sète

☎ 04 99 58 50 06

✉ iutms-scolarité@umontpellier.fr

Secrétariat Département GEII

☎ 04 99 58 51 20

✉ iutms-geii@umontpellier.fr